PLAN DE LA ZONE RÉSERVÉE BOURG ET JARDINS

morges
VILLE DE MORGES

PLAN ET REGLEMENT

Approuvé par la Municipalité de Morges dans la séance du : 11 MAI 2020

Le Syndic: Le Secrétaire:

MUNICIPALITÉ DE MORGES

Soumis à l'enquête publique du : 8 FEV. 2020 au : 8 MARS 2020

Le Syndic: Le Secrétaire:

MUNICIPALITÉ DE MORGES

Adopté par le Conseil Communal de Morges dans sa séance du : 16 SEP. 2020

Le Président: Le Secrétaire:

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Approuvé par le Département compétent le : 16 AOUT 2021

La Cheffe du Département :

LA CHEFFE DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DE LA CULTURE

Mis en vigueur, le : 16 AOUT 2021

Echelle : 1:1'000

0 10 50m

Service Urbanisme, constructions et mobilité
Juin 2021

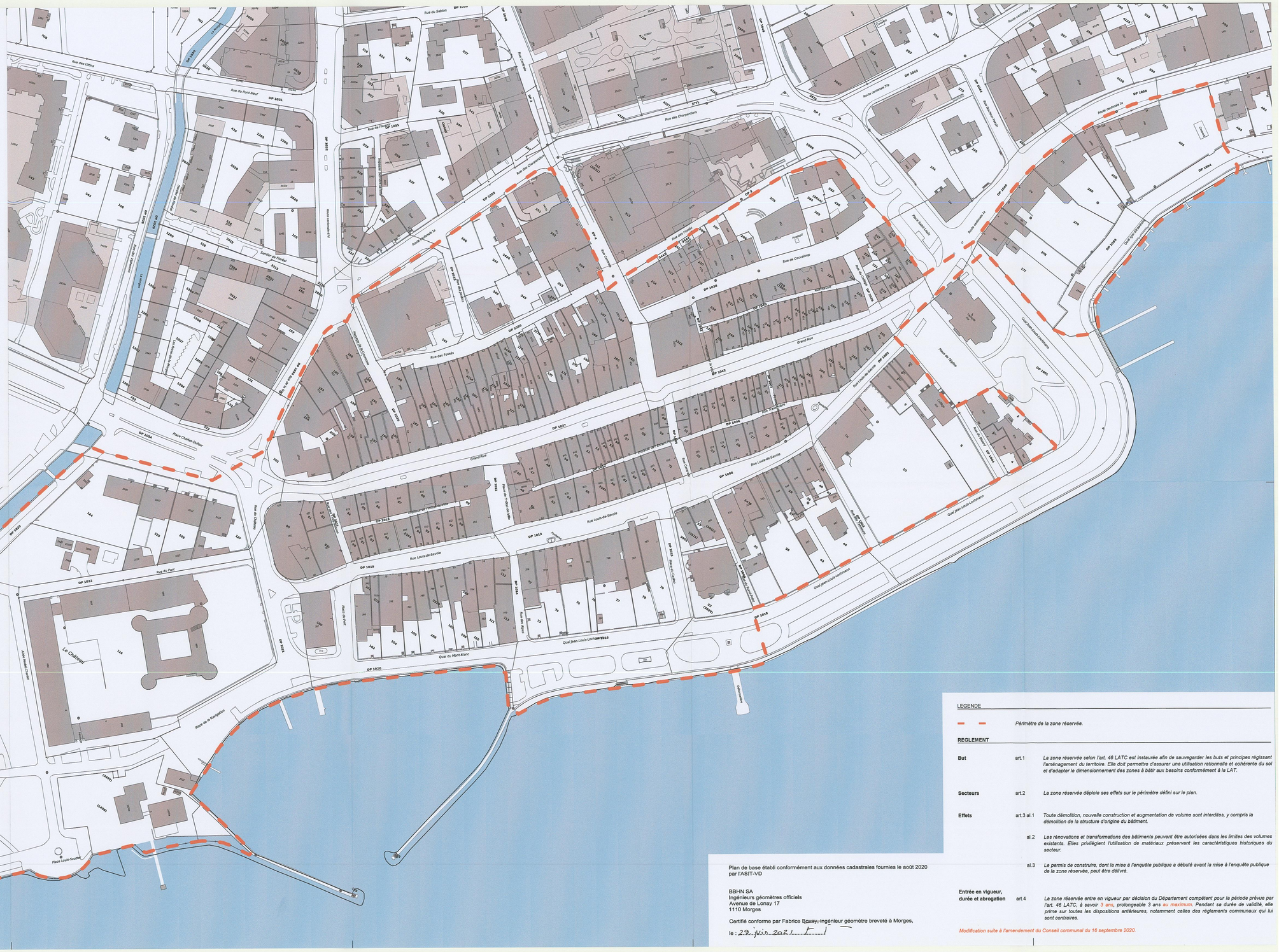
Rue du Sablon
Rue des Usines
Rue du Pont-Neuf
Rue de l'Ancien-Hôpital
Rue des Charpentiers
Rue des Fossés
Rue de Couvaloup
Grand-Rue
Rue Louis-de-Savoie
Rue du Parc
Rue du Pont
Quai du Mont-Blanc
Quai Jean-Louis-Lochmann
Place du Parc
Place de la Navigation
Place Louis-Soutter
Le Château
Parc de l'Indépendance
Allée Henry-E. Openski
Allée André-Chaillet
Promenade Gérard-Oulevay
La Menaz
Allée l'Aragne-Monsieur Foex
Place Charles-Dufour
Rue de l'Hôpital
Rue du Stade
Rue du Jeu-de-Paume
Rue Louis-de-Savoie
Rue du Pré-Vert
Place du Marché
Place de l'Église
Rue de l'Église
Rue du Lac
Rue Saint-Louis
Route cantonale 77a
Route cantonale 1a
Rue d'Entre-Deux-Villes
Quai Jean-Louis-Lochmann
Gravier
Gravier
Gravier